

Formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant - DEAS

PARCOURS PASSERELLES ET POST-JURY VAE

PREREQUIS :

- Etre titulaire de l'un des diplômes suivants : DEAVS-DEAMP-DEA-TPAVF-DEAES-ARM-ASM Accompagnant à la vie à domicile/Accompagnant à la vie en structure/accompagnant à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire /Assistant régulation médicale /Agent de servie médico-social
- Avoir satisfait aux épreuves du jury VAE.

OBJECTIFS :

- **Professionnels** : obtenir le DEAS.
- **Opérationnels et évaluables** : à l'issue de la formation, être capable de :
 - ❖ Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
 - ❖ Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
 - ❖ Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
 - ❖ Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
 - ❖ Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
 - ❖ Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
 - ❖ Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
 - ❖ Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
 - ❖ Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
 - ❖ Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
 - ❖ Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

DUREE : Variable en fonction des compétences restant à valider.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- Formation passerelle ou en parcours de VAE
- Sélection effectuée par un jury sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation
- 2 sessions de formation :
 - Janvier (inscriptions au printemps N-1)
 - Septembre (inscriptions au mois de mai)
- Etapes :
 - Dépôt dossiers
 - Entretiens
 - Résultats

METHODES PEDAGOGIQUES :

- **Enseignement en présentiel/distanciel** : cours magistraux/petits groupes, plateforme numérique, travaux dirigés, travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels
- **Enseignement en stage** : stages réalisés en milieu professionnel (secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile). Nombre et durée des stages variables selon le parcours.

INTERVENANTS :

- Infirmiers formateurs permanents
- Intervenants extérieurs, professionnels exerçant dans le secteur sanitaire ou social.

MODALITES D'EVALUATION :

- Etudes de situation
- Evaluations des compétences en milieu professionnel
- Evaluations comportant une pratique simulée
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
- Etudes de situations relationnelles
- Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : renseignements auprès du contact handicap de l'établissement

CONTACTS :

- **administratif**
- **pédagogique**
- **handicap**

☎ 05 56 24 93 01
contact@institutsaintantoine.fr

TARIFS 2022 :

- Possibilité de prise en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine pour tous les demandeurs d'emploi.
- Financement personnel : taux horaire 12,00 € + 100 € frais de dossier
- Financement par les employeurs, OPCO, Transition Pro : sur devis